

Déclaration

Ris Orangis le 21 janvier 2012

« Apartheid » à Ris-Orangis ? Une salle d'un gymnase transformée en classe réservée aux enfants Roms !

Une honte pour la France

Quatre mois et demi après les premières demandes des parents, enfin un premier pas : depuis ce matin 21 janvier, 12 enfants bénéficient de la présence de deux enseignantes spécialisées, chacune à mi-temps. Il faut en remercier la Direction Académique des services de l'Éducation nationale et les enseignantes qui, au pied levé, relèvent le défi de mettre en place un processus vers une scolarisation effective pour ces 13 enfants de 3 à 10 ans.

Mais pour l'instant nous sommes encore loin du compte, ce n'est toujours pas le droit à l'école, comme les lois de la République le stipulent, ainsi que le droit international. Car le refus du maire de les accueillir dans les écoles de Ris, persiste. D'ailleurs il a confirmé ce matin qu'il refuse l'accès à la cantine scolaire !

Et le Préfet, représentant l'État, qui a le pouvoir de décider l'inscription en classe, dans les écoles, malgré l'hostilité du maire, continue à laisser faire.

Car, et c'est là un degré supplémentaire de franchi dans l'ignominie, la réponse qui prend la forme de l'accueil des enfants dans une salle d'un complexe sportif, revêt un caractère ségrégationniste qui n'est aucunement justifié par le manque de capacité des écoles de la ville à les accueillir. Un caractère ségrégationniste que symbolise aussi le refus d'accueil dans les cantines scolaires de la ville (alors qu'il s'en trouve une accessible à 100 mètres).

L'action continue donc pour le droit à l'école sans discrimination et pour que disparaisse au plus vite cette salle « à part », cette « classe Apartheid » qui fait honte aux élus et aux autorités qui l'ont pensée et couverte.

Parents d'enfants du bidonville de Ris Orangis N7

ASEFRR
PEROU



Collectif d'habitants Rissois solidaires